

HE2B Institut pédagogique DEFRE*1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification***BACHELIER - NORMALE SECONDAIRE - SCIENCES : BIOLOGIE, CHIMIE, PHYSIQUE****Activités d'intégration professionnelle****15 ECTS, 170H****2017, Q: 1,2****SSC.AIP.B200***Unité d'enseignement obligatoire - langue française***Activités d'apprentissage:**

SSC.STAG.B210 - Stages pédagogiques

SSC.SEMI.B220 - Séminaire de méthodologie générale propre au Secondaire

Enseignants:

Thierry De Bruyn, Catherine Laumonier, Mustafa Lazrak, Jean Vandievoet

Acquis d'apprentissage intermédiaires:

- Adopter une posture d'enseignant dans des contextes et situations professionnels réels ;
- Concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des recommandations d'une méthodologie et d'une didactique adaptée et efficace ;
- Rédiger des préparations de séquences d'enseignement-apprentissage étayées, complètes et structurées ;
- Conduire efficacement des séquences d'enseignement-apprentissage ;
- Maintenir un climat de classe propice aux apprentissages ;
- Justifier et évaluer ses choix et pratiques pédagogiques ;
- Discuter et échanger à propos de l'identité et des pratiques professionnelles de l'enseignant ;
- Adapter sa communication écrite et orale aux exigences du métier d'enseignant.

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:**Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:
Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, l'institution et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- S'impliquer en professionnel capable de dépasser et d'analyser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer, ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante,
- structurante et sécurisante.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Prérequis et corequis:

SSC.AIP.B100 - Activités interdisciplinaires d'intégration professionnelle

SSC.MLF.B100 - Maîtrise orale et écrite de la langue française

Pour accéder à cette UE, il faut avoir validé les UE « Maîtrise de la langue orale et écrite » et « Activités interdisciplinaires d'intégration professionnelle » (bloc 1). L'UE « Activités d'intégration professionnelle » (bloc 2 - 2^e palier) est un prérequis et doit donc être validée pour accéder à l'UE « Activités d'intégration professionnelle (épreuve terminale) » (bloc 2 - 3^e palier)

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement:

Stages pédagogiques : voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2017-18

Séminaire de méthodologie par options regroupées

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement:

Note intégrée (= Note pour les stages pédagogiques selon modalités définies dans Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles)

Seuil de réussite à 10/20

La validation de l'unité est conditionnée à l'atteinte des objectifs du Séminaire de méthodologie (participation/non-participation).

Modalités évaluatives de chaque activité d'apprentissage :

Stages pédagogiques : Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2017-2018 :

Séminaire de méthodologie :

- Compétences participatives ;
- Rencontre individuelle orale pendant la session - Possibilité de remise d'une préparation de séquence d'enseignement-apprentissage le premier jour de la session

En cas de non-obtention d'un 10/20 aux Stages pédagogiques l'étudiant sera en situation de non-participation (non remédiable en seconde session) pour le Séminaire de méthodologie

Modalités spécifiques à la 2e session :

Les stages pédagogiques ne peuvent faire l'objet d'une seconde session.

La non-participation au Séminaires de méthodologie en première session est remédiable selon les mêmes modalités qu'en première session (remise d'un travail + examen oral) si la note pour les stages pédagogiques est supérieure à 10/20.

Remarque générale :

- Pour les AA évaluée par un travail :

Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

- Pour les AA évaluées par un examen :

BAC1-2 :

Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 10% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

BAC3 :

Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 20% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Stages pédagogiques

150H

SSC.STAG.B210

Enseignants:

Thierry De Bruyn, Catherine Laumonier, Mustafa Lazrak, Jean Vandievoet

Objectifs:

Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2017-2018

Contenus:

/

Sources, références, supports:

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

stages d'analyse des pratiques + stages actifs + préparations aux divers stages

Modalités évaluatives:

Les stages pédagogiques ne peuvent faire l'objet d'une seconde session.

Évaluation de la seconde session:

néant

Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2017-2018 et voir ci-dessus

Séminaire de méthodologie générale propre au Secondaire**20H****SSC.SEMI.B220****Enseignants:**

Thierry De Bruyn

Objectifs:

- Participer à un groupe d'analyse des pratiques ;
- Rédiger une fiche signalétique ;
- Formuler les objectifs en lien avec les compétences visées et la tâche finale ;
- Structurer un déroulement méthodologique cohérent et porteur de sens ;
- Rédiger des consignes et des questions ;
- Proposer et exploiter des supports soignés et adaptés.
- Justifier l'ensemble des choix méthodologiques d'une préparation personnelle d'une séquence d'enseignement-apprentissage en utilisant les concepts et notions développés lors du séminaire.

Contenus:

- Le schéma de l'élaboration didactique
- La transposition didactique
- L'articulation compétence – tâche – objectifs
- Les situations mobilisatrices
- La formulation des consignes et des questions
- Les différentes activités d'apprentissage
- L'utilisation et la gestion des supports

Sources, références, supports:

Un portefeuille de documents servant à illustrer ou compléter le séminaire.

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

- Mode participatif . La participation qualitative et quantitative est obligatoire
- La méthode consistera, à partir de documents, de mises en situation ou de situations vécues, en des échanges menant à la mise en évidence et la discussion de concepts psychopédagogiques
- L'accent sera mis sur la démarche réflexive de l'étudiant enrichie par les interactions et partages de points de vue.

Modalités évaluatives:

voir ci-dessus. La participation est obligatoire.

- La validation de l'unité est conditionnée à l'atteinte des objectifs du Séminaire de méthodologie (participation active en qualité et quantité / non-participation)

- En cas de non-obtention d'un 10/20 aux Stages pédagogiques l'étudiant sera en situation de non-participation (non remédiable en seconde session) pour le Séminaire de méthodologie.

Évaluation de la seconde session:

En cas de non-obtention d'un 10/20 aux Stages pédagogiques l'étudiant sera en situation de non-participation (non remédiable en seconde session) pour le Séminaire de méthodologie.